



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, comté de Bellechasse.

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, comté de Bellechasse, que lors de la séance ordinaire tenue le mardi 1^{er} mars 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 209-2022

"CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN"

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin, et ce pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Que ledit règlement numéro 209-2022 entrera en vigueur conformément à la Loi

Donné à Lac-Etchemin, ce 2^e jour de mars 2022.

Le directeur général/greffier-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA